



Monsieur Philippe Collange-Campagna

**Directeur Général
GHT nord Saône et Loire**

Montceau les Mines, le 25 Février 2022

Monsieur le Directeur,

Certes, nous savons que vous n'êtes pas encore entré en fonction mais un événement récent concernant le service de cardiologie nous oblige à attirer votre attention sur la gravité de la situation.

S'il y a un point d'accord entre les différents acteurs concernés par l'avenir de notre hôpital c'est bien le constat que la population de notre bassin de vie de 105000 habitants est vieillissante et souvent isolée. Et qu'en conséquence un service de cardiologie répondant à ses besoins est une impérieuse nécessité.

Une lueur d'espoir était apparue lorsque, grâce à l'obstination et au travail du docteur El Habach, un accord d'organisation de la cardiologie au niveau GHT avait été conclu entre tous les cardiologues du territoire. Monsieur Suignard y avait cru, semble-t-il, puisqu'il avait commencé de le mettre en place en ouvrant le lundi 01/03/2021, 4 lits de cardiologie à l'unité de soins continus.

C'était sans compter sur l'obsession de la directrice à vouloir concentrer toute la cardiologie du territoire à Chalon : le vendredi 5 mars, madame Ungerer annulait cette décision.

Depuis la directrice du GHT a continué son travail de sape. Par exemple en transformant le contrat d'un praticien exerçant à Montceau pour l'affecter à Chalon ou en refusant de mettre en place le projet évoqué plus haut.

Lorsque nous l'avons rencontrée, madame Ungerer n'a pu avancer d'explications crédibles, se réfugiant derrière l'affirmation fallacieuse " il n'y a pas eu de concertation " ! Au fil de l'entretien nous avons bien compris que l'obstacle était financier et notamment le coût des astreintes que les soins continus allaient exiger. Je ne suis pas médecin nous avait-elle dit lors de cet entretien. Précision inutile ! Les médecins, eux, les vrais avaient travaillé plusieurs mois à l'élaboration du projet territorial de cardiologie rayé d'un trait de plume.

Cette décision technocratique aberrante, inhumaine, a des conséquences dramatiques pour la population. Elle entraîne en effet une rupture de la permanence des soins en cardiologie et une perte de chance cruelle pour les patients potentiels.

On comprend aisément que, dans ce contexte de dysfonctionnement du service, le docteur El Habach ait demandé à monsieur Suignard de mettre fin à sa fonction de chef de service de cardiologie puisqu'on lui refuse les moyens nécessaires pour assurer sa mission. Nous soutenons sa position pour les raisons invoquées, mais également parce que les responsabilités en cas de problème grave ont changé d'épaules si l'on peut dire, en tout cas situées là où elles doivent être.

Pour mémoire le parcours du combattant du docteur El Habach pour la restructuration du service de cardiologie a commencé lors d'une conférence de presse du Codef assisté des maires du bassin minier et à laquelle nous l'avions invité. Façon de vous dire que notre combat pour la survie de J. Bouveri n'est pas solitaire. Que cinquante deux élus du territoire d'attractivité de notre hôpital partagent notre objectif et nous soutiennent.

Pour mémoire également nous vous rappelons que l'organisation territoriale a débuté sous la forme d'une Communauté Hospitalière de Territoire dotée d'un *projet médical partagé* garantissant la gradation des soins entre les hôpitaux de proximité, celui de Chalon et le CHU de Dijon. Le passage au GHT l'a relégué aux oubliettes. Plus précisément le Copermo n'a cessé de le mettre en pièces au nom de la sacro-sainte rentabilité financière, de l'hôpital entreprise, concepts en contradiction formelle avec celui d'offre de soins accessible à tous.

Actuellement toutes les mesures prises vont à l'encontre de l'attractivité de notre CH rendant le recrutement de praticiens de plus en plus difficile. Et la cardiologie n'est pas le seul service à être en état de mort cérébrale. Certes ce courrier lui est principalement consacré mais les tâches à accomplir sont multiples.

En conséquence, votre prise de fonction étant imminente, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer le plus tôt possible, car il y a urgence. Il y a urgence à redonner son autonomie à notre service de cardiologie en le dotant des effectifs nécessaires à sa bonne marche, à rétablir la permanence des soins, à prendre en considération les propositions du docteur El Habach en place depuis trente ans et qui connaît notre hôpital par cœur, si vous permettez cette expression. Il est d'ailleurs le seul, compte tenu des effectifs, à pouvoir exercer la fonction de chef de service.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments citoyens et dévoués.

Michel Prieur
Président du Codef



Correspondance :
M. Michel PRIEUR - 161 Rue Anatole France - 71230 Saint-Vallier - mprieur@neuf.fr